

Datum: 07.07.2010



Schweizer Fleisch-Fachverband SFF
8032 Zürich
044/ 250 70 60
www.carnasuisse.ch

Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 4'815
Erscheinungsweise: 26x jährlich

Themen-Nr.: 377.9
Abo-Nr.: 377009
Seite: 18
Fläche: 10'730 mm²

Moins de réglementation?

Ces dernières années plus particulièrement, on a enregistré une augmentation massive de la densité des obligations, prescriptions et contrôles ainsi que de la surcharge de tâches supplémentaires imposées par les autorités à l'ensemble de l'économie, c.-à-d. aussi bien aux PME qu'aux entreprises industrielles. C'est pourquoi l'Union suisse des arts et métiers USAM, en sa qualité d'association faitière la plus importante de l'économie suisse, a mandaté KPMG Allemagne, avec le soutien de l'Université de St-Gall, pour réaliser une étude sur les coûts que ces réglementations entraînent pour les PME suisses.

Cette étude a révélé que les coûts encourus au niveau de la Confédération et rien que pour les secteurs assurances sociales, droit du travail/sécurité au travail et hygiène des denrées alimentaires représentaient 4 milliards de francs par année. Calculé pour l'ensemble des secteurs ainsi que pour les trois niveaux Confédération/cantons/communes, cela représente une charge administrative d'au moins 50 milliards de francs par année pour les PME, ce qui équivaut à tout juste 10 pour cent du produit intérieur brut! Le dernier congrès de l'USAM a donc voté une résolution qui comprend six exigences et de-

mande entre autres une réduction de 20 pour cent des coûts administratifs, soit 10 mia. de francs par année au long des 8 prochaines années.

Ces prochains mois, l'USAM veut également préparer un catalogue de propositions concrètes visant la réduction de la charge administrative. Pour ce faire, elle a besoin de la collaboration de ses membres, parmi lesquels se trouve aussi l'UPSV. Au nom de l'USAM nous vous prions donc, en votre qualité de membres de l'UPSV, resp. de lecteurs/lectrices de notre journal, de nous annoncer d'ici au 31 juillet prochain des exemples aussi concrets que possible tirés de votre quotidien (j.egli@carnasuisse.ch, 044 250 70 65). Il nous faut des situations ou des règlements exagérés, des démarches administratives inefficaces, des contrôles démesurés ou toute autre raison provoquant des dépenses administratives qu'il s'agirait de supprimer dans l'intérêt des PME (avec év. des indications qualitatives sur ce que cela représente en temps et en dépenses). Le Secrétariat de l'UPSV regroupera ensuite toutes ces indications pour la filière de la viande et les transmettra à l'USAM sous forme d'un résumé – d'avance nous vous remercions de votre collaboration. Ruedi Hadorn (Lz)